



N° 71 JANVIER-FÉVRIER 2012

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE DE L'ARIÈGE

# l'entreprise

**D'ABORD**

# 2012

En Ariège,  
il est des valeurs  
qui résistent au temps...

**Bâtissons ensemble un avenir durable !**





## 04 COMMERCE & SERVICES

- Un partenariat Ville de Pamiers / CCIT de l'Ariège en matière économique
- Comment prévenir les difficultés de votre entreprise ?
- Soldes d'hiver

## 05 TOURISME

- Coup de projecteur sur l'hôtellerie traditionnelle et l'hôtellerie de plein air en Ariège

## 06 INDUSTRIE

- Papeteries Léon Martin : un histoire écrite sur papier mince

## 06 INTERNATIONAL

- Programme Accession Export : la voie de l'export pour les débutants

## 07 COMPETENCES & FORMATION

- Chefs d'entreprise, grâce à vous notre Institut de Formation en Alternance (IFA) forme vos futurs collaborateurs
- Nos petits déjeuners d'information...
- Participez aux... Soirées de l'IFCAP !

## 08 ECONOMIE & TERRITOIRES

- ANATAP : assemblée générale et réunion d'information

## 09 > 15 bilan d'activité 2011 & perspectives 2012

- Nos missions / nos orientations
- Nos actions en 2011
- Nos perspectives en 2012



# édito

## BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2012

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous adresser, en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe consulaire, mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de prospérité dans vos projets personnels et professionnels, pour vous-mêmes et l'ensemble de vos proches. . .

Cette tradition, empreinte de sincérité et surtout d'espoir, n'occulte en rien les préoccupations qui sont les nôtres, sur fond de crise économique et financière. Celle-ci touche, à différents niveaux, chacun d'entre nous, qu'il s'agisse des risques pesant sur la pérennité de nos entreprises, ou de ce fléau que constitue le chômage, menace permanente ou, peut-être, déjà avérée dans notre entourage. . .

Pour autant, l'Histoire, dans ses périodes les plus sombres, a démontré que le courage des femmes et des hommes, les valeurs qu'ils défendaient, ainsi qu'une certaine vision de l'avenir, ont toujours permis de surmonter les crises traversées. . .

L'Ariège, et votre Chambre de Commerce et d'Industrie qui fêtera en 2012 ses 113 ans d'existence, en ont gardé cette mémoire, merveilleux pédagogue pour tout ce qui touche à la gestion du présent et à la préparation de l'avenir.

Cela a toujours été, et restera, notre ligne de conduite, comme en témoigne dans ce numéro de l'Entreprise d'Abord, un spécial "Bilan 2011 et perspectives 2012".

Il illustre plus que jamais notre détermination, passée et à venir, à agir à vos côtés au travers de nos orientations stratégiques : préserver le tissu des entreprises existantes et assurer leur développement, accompagner les mutations économiques et prévenir les difficultés, favoriser la création d'activités ainsi que la transmission reprise d'entreprises, encourager l'innovation, enfin, rendre le territoire encore plus attractif.

La réforme de notre Institution, qui confirme l'échelon départemental comme pertinent pour toute action de proximité, sera de nouveau pour nous, en 2012, l'occasion de vous garantir dans ces différents domaines le meilleur service.

En Ariège, il est des valeurs qui résistent au temps. Bâtissons ensemble un avenir durable !

Bonne et heureuse année 2012 !

**Paul Louis Maurat**

Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ariège

**Directeur de publication :** Paul Louis Maurat

**Rédacteur en chef :** Nicolas Couvreur

**Chargé de communication :** Patrice Hubert

**Crédit photo :** Graphic Valley, AriègeNews, Laurent Crassous, Le Petit Journal, les entreprises, tous droits réservés

**Conception graphique :** Advio Communication

**Visuel couverture :** Thierry (Château de Foix)/YAPUCA

**Mise en page et impression :** IPS Imprimerie

**Dépôt légal :** ISSN 0996-9535 / Commission paritaire : 0111 B 07652 / 5 000 ex.

**Siège CCIT Ariège :** 21 cours Gabriel Fauré - BP 30011 - 09001 FOIX Cedex  
cci09@ariego.fr - www.ariego.cci.fr

# Un partenariat Ville de Pamiers / CCIT de l'Ariège en matière économique

A l'occasion de la prochaine création de l'Office du Commerce et des Entreprises, dont l'inauguration est prévue fin Janvier, la Ville de Pamiers et la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ariège ont souhaité renforcer leur coopération à destination du monde économique au travers d'une Convention de partenariat.

Au-delà des missions propres de l'Office, la Chambre, dans une logique de proximité, prendra appui sur cette structure pour mener à bien un certain nombre d'actions en collaboration avec le Service économique de la Mairie de PAMIERS, et notamment :

- Participation à toutes les réunions ou rencontres à caractère économique,
- Mise en place d'un groupe d'échanges d'expériences avec d'autres offices du commerce (clubs, groupes de progrès...),
- Organisation de sessions d'information et de formations (clubs d'entreprises, secteurs professionnels...) dans différents domaines : création-reprise d'entreprises, TIC, marketing, aides aux projets industriels, RH...

La CCIT apportera son ingénierie et les données issues de ses observatoires (Fichier consulaire, Observatoire Départemental du Commerce et de la Consommation, Observatoire du Tourisme) à cette nouvelle structure.

SERVICE APPUI AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

Jean-Marc COT

Tél. 05 61 02 03 26 - jm.cot@ariège.cci.fr

## soldes

**La période des SOLDES D'HIVER,  
a débuté le Mercredi 11 janvier  
à 8 heures du matin  
et s'achèvera le mardi 14 février.**

La loi de modernisation de l'économie du 5 août 2008 a raccourci d'1 semaine chaque période des soldes fixes : 5 semaines en hiver et 5 semaines en été, des dérogations étant prévues pour certaines zones touristiques ou frontalières. Chaque commerçant peut proposer par ailleurs 2 semaines supplémentaires de soldes libres par an ainsi que des opérations de déstockage toute l'année. Le commerçant choisit 2 semaines consécutives ou pas. Les périodes de soldes libres doivent néanmoins s'achever 1 mois avant le début des soldes fixes.



## COMMENT PREVENIR LES DIFFICULTES DE VOTRE ENTREPRISE ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ariège, l'Union Patronale Ariège-Pyrénées, le Tribunal de Commerce de FOIX et leurs partenaires vous invitent à participer à une réunion sur le thème Comment prévenir les difficultés de votre entreprise ?

**LE JEUDI 26 JANVIER A 18h 00**

**A L'INSTITUT DE FORMATION CONSULAIRE ARIEGE PYRENEES  
(Espace Ariège-Pyrénées)**

**Quartier St Antoine - 09000 SAINT-PAUL DE JARRAT**

Dans le cycle de vie des entreprises, ces dernières peuvent, à un moment donné ou à un autre, être confrontées, pour des raisons multiples, à des difficultés plus ou moins importantes, aussi bien en qualité de débiteur que de créancier.

Différents dispositifs et procédures ont été déployés au fil du temps, de nature à permettre à ces entreprises et à leurs dirigeants de passer un cap difficile et de les aider à rebondir.

Cette rencontre doit permettre au travers d'interventions d'experts qualifiés et de témoignages de chefs d'entreprise, de sensibiliser les dirigeants sur ces nombreux dispositifs et de rendre compte, par l'exemple, de leur efficacité dès lors que des précautions sont prises et que les mesures et délais sont respectés.

Renseignements : Service Appui aux Entreprises et aux Territoires. Tél. 05 61 02 03 26 ou [entreprendre@ariège.cci.fr](mailto:entreprendre@ariège.cci.fr)



A l'occasion du programme d'animation commerciale de cette fin 2011, inauguration du marché de Noël de Pamiers en présence de nombreuses personnalités réunies autour de M. André TRIGANO, Maire. Parmi celles-ci, M. MAURAT Président de la CCIT de l'Ariège et M. MOURLANE (association des commerçants).

# Coup de projecteur sur l'hôtellerie traditionnelle et l'hôtellerie de plein air en Ariège

Afin de compléter ses outils d'observation du secteur du tourisme, la CCIT de l'Ariège a mené une étude sur l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air. L'objectif de cette enquête visait à établir un premier état des lieux, suite aux nouvelles réglementations (sécurité incendie, accessibilité, nouveau classement...) et à définir des pistes d'actions pour soutenir les professionnels de ce secteur.

En effet, ces derniers mois, les hôtels et campings doivent faire face à de nombreux changements dans leur secteur d'activité. Le rôle de la CCIT est d'accompagner ces entreprises dans le processus du changement : information, conseils et formation. Cet état des lieux donne une vision globale de la situation qui permettra de proposer un service et des prestations mieux adaptés aux besoins actuels des hôtels et campings.

## LES PREMIERS ÉLÉMENTS DE CETTE ENQUÊTE

- Une offre d'hébergement (hôtels & campings) majoritairement située en Pays de Foix / Haute Ariège, en Pays du Couserans et sur la commune de Mirepoix pour ce qui est de l'hôtellerie de charme et de caractère.
- Une capacité d'accueil par hôtel assez restreinte, les deux tiers ayant moins de 20 chambres ;
- Plus de la moitié des hôtels du département a des projets de développement, principalement des travaux de mise aux normes ;
- Sécurité incendie : 30% des hôtels n'ont pas encore effectué les travaux de mises aux normes ;
- Accessibilité : à ce jour, seul 1/4 des hôtels est accessible aux personnes en situation de handicap ;
- Nouveau classement : 17% des hôtels seulement a pour l'instant effectué les démarches permettant d'obtenir le nouveau classement.

### Du côté des campings :

- Concernant la capacité d'accueil : la moitié des campings a moins de 50 emplacements nus et 80% des campings possèdent moins de 50 locatifs,
- 70 % des campings ont des projets de développement,
- Accessibilité : de nombreux établissements ont réalisé un diagnostic, avec l'appui de la Fédération Régionale, et ont l'intention de réaliser les aménagements nécessaires à court terme.
- Pour ce qui est du nouveau classement : une grande majorité des professionnels a suivi une formation, mise en place par la fédération régionale ou la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale, permettant de connaître parfaitement les nouveaux critères et de réaliser son propre auto



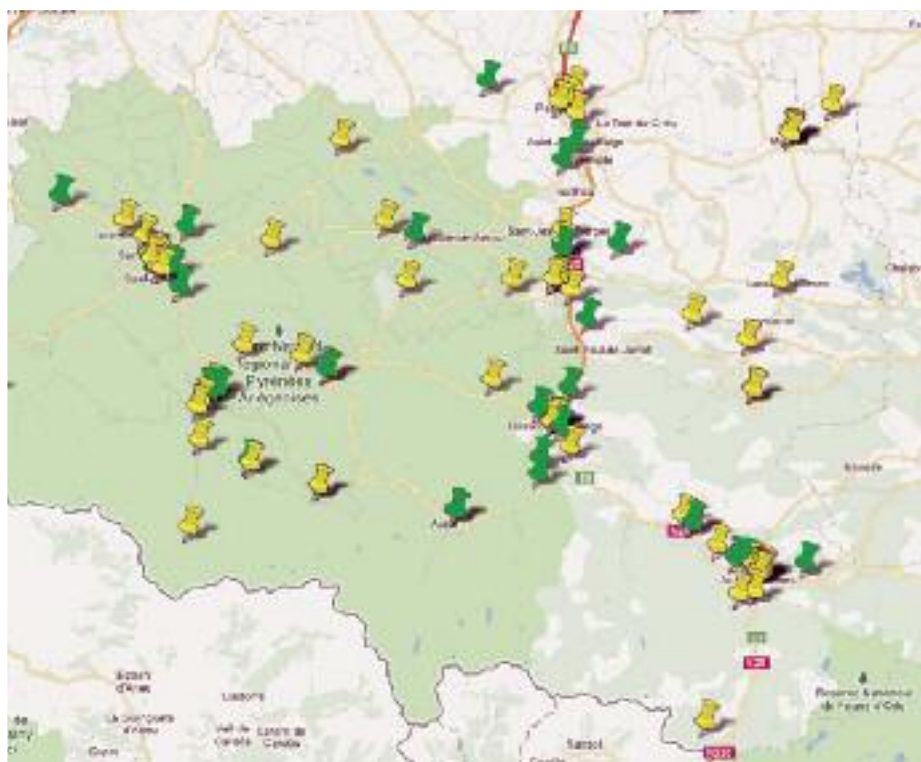
diagnostic avant le classement officiel.

En complément de cet état des lieux, un projet de cartographie sera mené afin de géo-localiser ces acteurs, de réfléchir sur la cohérence de l'offre d'hébergement à l'échelle du territoire, d'orienter les aides à l'hébergement touristique apportées par les collectivités locales et d'apporter des informations précieuses pour la réalisation du futur schéma départemental du Tourisme.

SERVICE APPUI AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES

**Didier PELOFFI**

Tél. 05 61 02 03 26 - d.peloffi@ariège.cci.fr



# Papeteries Léon Martin : une histoire écrite sur papier mince

Léon, Emile et Jacques Martin se sont succédés de père en fils à la direction des PAPETERIES LEON MARTIN et ce sont aujourd'hui 38 salariés, guidés par Hélène Martin, qui perpétuent le savoir-faire de l'entreprise, probablement dernière papeterie française indépendante à (fort) caractère familial. Certains types de papiers produits dans les ateliers d'Engomer sont d'ailleurs aujourd'hui uniques.



L'industrie du papier est historique en Couserans. Créée au XVII<sup>e</sup> siècle, elle n'a jamais cessé d'être un facteur décisif dans le développement de la région, qui a compté jusqu'à 12 entités de production, contre seulement deux aujourd'hui au gré de la mondialisation.

Spécialisée dans la fabrication de papiers minces de 18 à 60g/m<sup>2</sup>, l'entreprise exporte vers plusieurs pays européens mais réalise toujours la majeure partie de son Chiffre d'Affaires en France où demeurent des sociétés leaders sensibles à ce savoir-faire.

Le portefeuille-produit se divise en trois familles :

- **Les papiers mousseline et papiers de soie pour l'emballage et la protection** : Utilisés pour l'emballage et la mise en valeur des produits dans les secteurs du luxe, de la bijouterie, de la parfumerie et de la maroquinerie, ils protègent les produits fragiles et à haute valeur ajoutée. Ces clients prestigieux ont le souci du détail et demandent souvent à ce que le papier soit personnalisé à leur couleur et avec leur logo imprimé.

- **Les papiers spéciaux pour l'industrie**, conçus pour la coupe, le plissage ou l'impression-transfert des tissus. Ils sont par exemple utilisés pour le plissage de carrés de soie ou la découpe de vêtements pour de grandes marques espagnoles et italiennes. Ils sont également utilisés comme intercalaire lors de la découpe d'aluminium, dans l'industrie automobile, pour la fabrication d'isolation phonique, et même la confection d'abat-jours.

- **Les papiers crépés pour l'hygiène et la propreté**, commercialisés à travers toute l'Europe et reconnus depuis des années pour leurs qualités techniques spécifiques. A titre d'exemple, le temps de délitage et la vitesse de dégradabilité sont maîtrisés pour répondre aux contraintes actuelles de WC chimiques.

Dans une industrie "lourde" comme l'industrie papetière, même rompue depuis des décennies à optimiser et rationaliser les processus, l'augmentation des facteurs "incontrôlables" (mondialisation, crise, hausse des prix des matières premières et de l'énergie...) poussent à toujours améliorer,

recentrer, diversifier et gagner en productivité et en réactivité sur des niches de marchés. L'avenir repose également sur les efforts de R&D nécessaires à la diversification via l'innovation. Pour relever ces défis, l'entreprise doit asseoir son développement sur une meilleure gestion interne des projets par une optimisation des processus transverses (achats, ventes, finances, production), et gérer la concurrence en communiquant sur les différences pour mieux se démarquer. Sur le plan commercial, les dirigeants visent à optimiser la relation clients et mieux gérer les informations pour les fidéliser et accroître leur valeur.

Développer la notoriété et susciter l'intérêt pour les produits au niveau national, cibler et pénétrer de nouveaux marchés à l'export... sont autant d'axes de travail qui ont conduit Hélène MARTIN à accueillir avec bonheur la proposition de son fils, Thomas, de rejoindre les équipes pour mettre à profit ses compétences en Marketing International. Léon, Emile, Jacques, Hélène... et demain Thomas MARTIN, pour perpétuer la tradition papetière en Couserans.

## INTERNATIONAL

### Accompagnement

# Programme Accession Export : la voie de l'export pour les débutants



Depuis 2008, le réseau des CCIT de Midi-Pyrénées accompagne les TPE-PME sur la voie de l'export. Ce programme d'accompagnement des nouveaux exportateurs a permis à 47 sociétés régionales de se lancer pour la première fois vers l'exportation en 2009-2010, ou de structurer leur démarche à l'international.

En 2011, ce sont 24 nouvelles sociétés qui ont rejoint les rangs. La CCIT de l'Ariège a organisé une réunion de sensibilisation "L'international, comment s'y prendre ?" et une session de formation "Vendre et se faire payer à l'international".

Deux entreprises ariégeoises ont pris part à ces parcours : la MAP, fabricant de revêtements techniques, désormais renommée dans le paysage industriel local, et ANTIDOTE SOLUTIONS, jeune entreprise innovante dans le domaine de la conception de cycles.

Retrouvez le retour d'expérience de la société ANTIDOTE SOLUTIONS dans la newsletter Destination International de la CCI de Région du 12 janvier.

SERVICE APPUI AUX ENTREPRISES ET AUX TERRITOIRES  
LAURENT BUFFARD  
Tél. 05 61 02 03 21 - l.buffard@ariege.cci.fr

# Chefs d'entreprise, grâce à vous notre Institut de Formation en Alternance (IFA) forme vos futurs collaborateurs

Le CFA de la CCIT de l'Ariège compte trois sections de BTS : Assistant de Gestion PME-PMI, Management des Unités Commerciales et Négociation Relation Client. C'est donc une centaine de jeunes alternants qui sont présents sur notre IFA.

Nous apportons ainsi une formation de qualité et de proximité pour que ces jeunes puissent s'intégrer dans la dynamique économique de notre département. A ce titre, sur les trois dernières années, **une moyenne de 84% des jeunes étaient intégrés au bout de six mois, dont la moitié dans l'entreprise où ils avaient effectué leur formation.**

Au moment de verser votre TAXE d'APPRENTISSAGE nous vous sollicitons pour que vous participiez avec nous au développement économique de l'Ariège en investissant sur notre Centre de Formation.

## POURQUOI VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À NOTE IFA ?

- Nous aider pour que ce **Centre de formation se modernise et s'équipe des moyens nécessaires à son bon fonctionnement** au profit des jeunes en formation (outils pédagogiques, moyens modernes et performants, ...).
- **Donner aux jeunes apprentis formés une chance supplémentaire d'une formation de qualité et d'une bonne intégration professionnelle.**
- **Vous inscrire dans un partenariat constructif et de proximité** grâce auquel vous serez associés à nos actions de formation (jury professionnel, animation de formation,

invitation, ...) et recevrez à tout moment notre appui en matière d'information et de conseil en matière d'emploi, de formation et de RH.

Pour toute information sur notre IFA :  
Michel TEILLLOL au 05 61 02 03 40 - mél : m.teillol@ariège.cci.fr

Par ailleurs, pour faciliter vos recherches de jeunes en apprentissage ou de personnes en alternance au sein de votre entreprise, la CCIT vous aide dans ces démarches au travers de son service **POINT A** (appui alternance).

Ce dernier permet la mise en relation entreprise / jeunes en recherche d'emploi en alternance, et prend en charge l'ensemble de vos démarches administratives pour l'établissement du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Notons que dans le cadre de sa mission de conseil, d'information et d'orientation, le POINT A est habilité à recevoir de la Taxe d'Apprentissage.

Pour toute information sur le POINT A :  
Carole ROQUES au 05 61 02 03 24 - mél : pointa@ariège.cci.fr

## LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (avant le 29 février 2012)

Vous allez bientôt recevoir le bordereau de versement de la Taxe d'Apprentissage 2012 (salaires 2011). Outre votre affectation possible à notre IFA, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ariège vous apporte un service indispensable, simple et pratique, qui vous garantit la fiabilité de votre déclaration et le respect de vos choix d'affectation.

**Alors avec la CCIT simplifiez-vous aussi la Taxe d'Apprentissage !**



Bénéficiez d'un conseil personnalisé qui vous fait gagner du temps dans le respect de la législation.

Vous pouvez aussi déclarer votre taxe en ligne, sur notre site : [www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr)

Votre contact :  
Jacques MAURY - [finances@ariège.cci.fr](mailto:finances@ariège.cci.fr)  
Tél : 05 61 02 03 12 - Fax : 05 61 65 28 71

## PARTICIPEZ AUX... SOIRÉES DE L'IFCAP !

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de l'Ariège souhaite innover dans l'organisation de manifestations thématiques concernant le domaine de l'emploi, de la formation et des compétences.

C'est en ce sens que des "Soirées de l'IFCAP" vont être programmées sur l'année 2012...

**La première aura lieu le 15 mars 2012** à partir de 18h30 sur le thème "Alternance et Orientation".

Il s'agira d'accueillir autour d'espaces liés à l'alternance et l'orientation des entreprises, des professionnels, des lycéens ou étudiants mais aussi parents, grand public et institutionnels afin d'apporter en priorité aux jeunes de notre département, désireux de s'engager dans des formations post-bac et notamment en alternance, un maximum d'informations.

Les entreprises présentes pourront ainsi témoigner et échanger avec ces jeunes en recherche de formation ou d'insertion professionnelle.

Une animation est prévue jusqu'à 22 heures afin de rendre cette soirée des plus conviviales...

Pour toute information :  
Carole ROQUES au 05 61 02 03 15 - mél : [c.roques@ariège.cci.fr](mailto:c.roques@ariège.cci.fr)

## Mieux informer

# Nos petits déjeuners d'information...

Deux réunions ont été organisées à l'IFCAP autour de petits déjeuners pour mieux informer les entreprises...

- La première a été organisée le 17 novembre dernier sur le thème riche de **l'actualité juridique, sociale et jurisprudentielle** de l'année 2011. Maître CHISTAU du Cabinet CAPSTAN a abordé notamment, avec une trentaine de chefs d'entreprise, la pénibilité au travail, l'égalité professionnelle Homme/Femme, et la loi CHERPION.
- La seconde a été organisée le 13 décembre en partenariat avec la préfecture de l'Ariège, les membres du Service Public de l'Emploi (l'UT de la DIRECCTE, Pole Emploi, la Mission Locale, Cap Emploi, le Conseil Régional Midi Pyrénées, les Chambres Consulaires), l'UPAP et le MEDEF Midi-Pyrénées sur la **promotion de l'Alternance et des mesures visant à la sécurisation des parcours professionnels.**

Plusieurs thèmes ont été abordés, en plus de la présentation des services de la CCIT en ces domaines :

- les nouvelles mesures sur l'apprentissage (loi CHERPION),



- les contrats de professionnalisation (champ d'application),
- les mesures d'accompagnement préalables à l'emploi (AFPR et POE).

Là aussi, **une trentaine de chefs d'entreprise étaient présents** à ce petit déjeuner et trois d'entre eux (M. PIOT - MacDonald, M. PEYROT - Groupe R. PEYROT-AUTORAMA et M. FAURÉ - ELEOSUN) ont apporté leur témoignage sur ces thèmes liés à l'emploi, et aux contrats en alternance.

# ANATAP : assemblée générale et réunion d'information

Depuis sa création en 2005, l'Association pour le Nouvel Aéroport Toulouse Ariège Pyrénées (ANATAP) inscrit son action dans la perspective de relocalisation de l'aéroport de Toulouse-Blagnac dont la saturation est annoncée à l'horizon 2030. Dans ce cadre, le site de Mazères a été présélectionné parmi 8 en Midi-Pyrénées au cours des études de réimplantation diligentées première moitié des années 2000 par l'Etat, la Région, le Conseil Général de la Haute-Garonne et la Communauté d'Agglomération du Grand Toulouse.

Ainsi l'ANATAP intervient pour qu'une décision soit prise en faveur de l'Ariège et conduite à la réservation foncière des terrains destinés à accueillir cet équipement le moment venu.

## UNE REPRISE DE LA CROISSANCE DU TRANSPORT AÉRIEN

La crise économique avait conduit l'association à ralentir ses activités, mais la croissance du trafic aérien mondial, et en particulier de l'aéroport de Toulouse/Blagnac, ayant repris à un niveau très élevé, de l'ordre de 10% par an, elle est amenée à relancer vigoureusement son action.

Ainsi l'ANATAP a tenu le mercredi 9 novembre 2011 son Assemblée Générale en présence de M. Martre, Président de l'ANATAP, M. Laborie, Secrétaire Général de la Préfecture de l'Ariège, Sous-préfet de l'arrondissement de Foix, M. Maurat, Président de la CCIT de l'Ariège, M. Sicre, Vice Président du Conseil Général de l'Ariège, M. Sanchez, Maire de Lavelanet et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, M. Delpy, Président du Tribunal de Commerce et trésorier de l'association.

Cette assemblée générale s'est poursuivie par un colloque visant à faire le point sur le dossier et relancer le débat, colloque au cours duquel les différents intervenants, dont M. Terrazzoni Président d'Honneur de la CCI de Toulouse, ont pu revenir sur les réalités et les perspectives du transport aérien au niveau mondial, européen, national et régional ainsi que sur la desserte aérienne de Midi-Pyrénées et sur les enjeux pour la région Midi-Pyrénées et le département de l'Ariège.

## EXTRAITS DES DIFFÉRENTES PRISES DE PAROLES

**H. MARTRE** a pu rappeler qu'il appartient aux autorités publiques d'assumer leurs responsabilités en tenant compte des réalités et ainsi garantir à Midi-Pyrénées et à l'Ariège une desserte aérienne à la mesure des enjeux.

**PL. MAURAT** a indiqué qu'il est nécessaire de disposer d'éléments d'éclairage les plus récents et les plus précis possibles, ce qui nécessiterait la mise à jour des études diligentées au mi-temps des années 2000 pour déterminer les sites les plus adaptés autour de Toulouse.



**C. TERRAZZONI** a fait ressortir la nécessité pour Toulouse et Midi-Pyrénées de disposer d'une infrastructure performante pour lui permettre de continuer de se développer, renforcer son attractivité, en connectant, par la desserte aérienne, Midi-Pyrénées aux autres capitales régionales européennes ainsi qu'aux hubs (Paris, Madrid, Francfort, Londres...) assurant la desserte des destinations mondiales. Le processus de construction d'un aéroport est long c'est donc dès maintenant qu'il faut se préoccuper des possibilités d'extension, ou d'accueil pour la relocalisation de l'infrastructure.

**R. SICRE**, a souhaité que du fait des travaux engagés au niveau du SCOT de la Vallée de l'Ariège la question et le débat trouvent naturellement leur place dans la réflexion engagée à cette occasion. En effet, le SCOT vise à définir pour les 20 prochaines années le cadre de référence pour la planification et la mise en adéquation des politiques dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de l'économie, des déplacements et de l'environnement.

**M. SANCHEZ** a pu faire ressortir qu'un éloignement de l'aéroport de Toulouse aurait des conséquences importantes sur les entreprises et les emplois en Ariège. Dans une économie mondialisée il est vital pour les entreprises du Pays d'Olmes et celles de territoires excentrés d'accéder aux marchés de clients et de fournisseurs et ainsi entretenir les échanges commerciaux.

**M. LABORIE** rapportant les propos du Ministre des transports a indiqué qu'en dépit du ralentissement du processus de réflexion, la question de la pertinence du questionnement sur l'avenir de l'aéroport n'est pas remise en cause mais simplement différée dans le temps. Les hypothèses de saturation seraient repoussées avec notamment l'arrivée de la LGV. Il fait également part de la nécessité de dégager un consensus au niveau des collectivités et des grands acteurs économiques.

Enfin, de même que Mr Sicre, il appelle à ce que le débat puisse être mené dans le cadre du SCOT de la Vallée de l'Ariège ce qui permettrait précisément, ainsi que l'a indiqué le Ministre de dégager un consensus au plan local autour de ce projet d'infrastructure.

## SERVICE ETUDES, AMÉNAGEMENT

**Denis DUBRULLE**

Tél. 05 61 02 03 18 - d.dubrulle@ariege.cci.fr

## LE NOUVEAU BUREAU

**M. Henri MARTRE** Président / Ancien PDG Aérospatiale  
**M. Paul Louis MAURAT** Vice-Président / Président CCIT de l'Ariège

**M. Jean-Louis VIGNEAU** Vice-Président / Ancien Directeur Général du Conseil Général de l'Ariège

**M. Marc SANCHEZ** Vice Président / Maire de Lavelanet, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes, Président du club des entrepreneurs du Pays d'Olmes

**M. Claude DELPY** Trésorier / Président du Tribunal de Commerce et Président d'honneur de l'Union Patronale

**M. Jean-François GAVELLE** Trésorier Adjoint / Expert comptable, commissaire aux comptes SOGIREX

**M. Jean LARROQUE** Secrétaire / Président d'honneur d'Ariège Expansion

**M. Daniel RAYNAL** Secrétaire Adjoint Chargé de Communication / Membre associé CCIT Ariège / Ancien directeur de la CCIT de l'Ariège



# bilan d'activité 2011

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous présenter, dans ce numéro de "L'Entreprise d'Abord", le bilan synthétique de nos actions menées lors de l'année écoulée, et les perspectives d'intervention que nous vous proposons, avec l'équipe consulaire, pour l'année 2012.

Le rôle de notre Compagnie consulaire, ses services apportés au profit du tissu économique ariégeois et de nos territoires, s'inscrivent comme vous le savez dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), destinée à diminuer la pression fiscale qui pèse sur les entreprises qui, je le rappelle, a toujours été ma détermination lors de l'ensemble de mes mandats.

Cette réforme comporte d'autres aspects positifs :

Ainsi, aux termes des textes qui nous sont désormais applicables, les Chambres de Commerce et d'Industrie sont confortées, en leur qualité de corps intermédiaire de l'Etat, comme la représentation incontournable des intérêts de l'industrie, du commerce et des services auprès des Pouvoirs publics, des Collectivités locales, et l'interface entre les acteurs concernés.

En la matière, je puis vous assurer de tous mes efforts, et de ceux de vos représentants, pour faire entendre la voix des entreprises ariégeoises, et les intérêts économiques de l'Ariège, à l'échelle du Département, de la Région Midi-Pyrénées et au-delà...

Ceci nous donne encore plus de poids, plus de crédibilité, tout en vous assurant que l'échelon départemental est plus que jamais confirmé par le législateur comme pertinent pour toute mission de proximité, avec par exemple, le Centre de Formalités des Entreprises, les missions d'accompagnement au développement et de soutien à nos ressortissants, les missions de formation assurées par l'IFCAP, qu'il s'agisse de formation initiale ou de formation continue, les missions de gestion d'équipements (comme les aérodromes...), ainsi que les missions d'expertise et de conseil auprès des Pouvoirs publics (Services de l'Etat et Collectivités territoriales).

Ecoute, professionnalisme, initiative... sur ces valeurs de notre Projet consulaire, nous soutiendrons plus que jamais en 2012, comme nous l'avons fait en 2011, l'ensemble de vos aspirations en termes de progrès.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce document, tout en restant à votre disposition pour toute remarque ou suggestion.

Paul Louis MAURAT

## & perspectives 2012



# Nos missions et orientations

Les élus de la Chambre ont bâti le projet consulaire 2010/2015 autour de 4 orientations stratégiques :

- préserver le tissu des entreprises et assurer leur développement ;
- accompagner les mutations économiques et prévenir les difficultés ;
- favoriser la création d'activités et l'innovation ;
- rendre notre territoire attractif.

## Accompagner les entreprises

**Tout au long du cycle de vie de l'entreprise** : aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer (Réunions d'information "Les Lundis de la création", Formations "5 jours pour entreprendre", enregistrement et diffusion des dossiers par le Centre de Formalités des Entreprises...), aider le chef d'entreprise à développer son affaire (conseil de premier niveau sur la stratégie, aide au montage de dossiers de subvention pour des investissements...), prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la transmission (ou la reprise) d'une entreprise.

**Par secteur d'activité** : interventions spécifiques en fonction de la nature de l'activité (commerce, industrie, tourisme, services), avec des dispositifs d'appui ou d'accompagnement dédiés.

**Sur des thèmes particuliers** :

- **Formation et compétences** : formation professionnelle continue, formation en alternance, Point A, conseil emploi RH, GPEC, bilan de compétences.
- **Développement** : entreprises industrielles (innovation, diversification, international...), commerciales, de services et touristiques.
- **Qualité, Sécurité, Environnement** : démarches en faveur de la prévention des risques (Hygiène Sécurité), du développement durable (gestion des déchets, maîtrise de la facture énergétique...).
- **Information économique** à destination des entreprises, des Collectivités locales et des Pouvoirs publics.
- **Collecte, traitement et analyse de l'information économique** à partir de bases de données départementales, du Fichier consulaire, de l'Observatoire Economique de Midi-Pyrénées - OBSECO).
- **Diffusion de l'information économique** : site internet de la CCIT ([www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr)), 5 Newsletters (actualité juridique et sociale, regards sur l'actualité économique et sociale/note de conjoncture, lettre de développement durable, revue de presse, magazine "L'Entreprise d'Abord" ...).

## Intervenir sur l'environnement des entreprises

Pour qu'une entreprise, et plus largement, pour qu'une économie se développe sur un territoire, il faut que ce dernier soit attractif en attirant à la fois des populations et des entreprises (qui constituent notamment le marché "local").

Ceci impose de disposer :

- **De moyens de communication performants** pour faciliter la mobilité des biens, des personnes et des informations (desserte routière, ferroviaire, aérienne, desserte numérique),
- **D'une disponibilité de main d'œuvre de qualité** adaptée aux besoins des entreprises (un bassin d'emploi dynamique), et d'outils de formation professionnelle de proximité,



- **De capacités d'accueil** pour accueillir et développer des activités nouvelles ou préexistantes sur de nouveaux espaces économiques adaptés : zones d'activités, foncier (cf. Bourse de l'Immobilier et du foncier d'entreprise développée par la CCIT de l'Ariège)...,
- **D'un environnement favorable** pour favoriser le développement du commerce des centres ville ou zones rurales (équipement commercial, opérations collectives de dynamisation...), et du Tourisme (Routes Transfrontalières...).

La CCIT intervient sur ces différentes thématiques, notamment en faisant connaître auprès des Pouvoirs publics le point de vue des entreprises et peser sur les décisions. Il s'agit également d'un rôle d'accompagnement des territoires dans la définition des politiques économiques de développement.

## Etre un opérateur local

**La Chambre gère deux Aéroports** : l'Aérodrome de SAINT-GIRONS ANTICHAN, et, par mandat de gestion, l'Aérodrome de PAMIERS LES PUJOLS.

La CCIT gère également l'**Institut de Formation Consulaire Ariège-Pyrénées (IFCAP)** qui propose des formations par alternance et de la formation professionnelle continue.

Ces équipements d'intérêt général constituent des outils de développement économique et de rayonnement pour le Département de l'Ariège.

L'offre de services de la Chambre, son organisation, et de nombreux services en ligne sont accessibles sur son **site Internet** [www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr)

### NOTRE ESPACE CLUB

La CCIT a initié, et soutient plusieurs réseaux d'entrepreneurs prenant la forme de Clubs ou d'Associations thématiques :

- Association pour le Nouvel Aéroport Toulouse Ariège Pyrénées (ANATAP)
- Association pour la Prévention des Difficultés des Entreprises (APREDIFE)
- Club export Ariège-Pyrénées
- Club des Saveurs
- Club des Services à la Personne
- Club des Entreprises Pour le Développement Durable de l'Ariège (CEPDDA).



## Encourager l'innovation et la compétitivité

Une réunion d'information organisée par la CCIT, Ariège Expansion et Midi-Pyrénées Innovation a permis à de nombreuses entreprises de mieux appréhender le dispositif du Crédit Impôt Recherche, utilisé en France par la quasi-totalité des entreprises ayant une activité dans ce domaine.

D'autres réunions ont été organisées par ailleurs en partenariat, visant à développer l'innovation dans les entreprises ariégeoises en prenant davantage appui sur les Centres de ressources techniques et Pôles de compétitivité régionaux : CRITT Bois, AGRIMIP...

## Dynamiser le commerce et le tourisme

S'appuyant en partie sur des outils tels l'Observatoire du Commerce et de la Consommation, la Chambre participe activement à des programmes de modernisation permettant de couvrir l'ensemble des territoires de l'Ariège. Parmi ceux-ci : l'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et de l'Artisanat (OMPACA) du Pays COUSERANS, l'Opération Collective Urbaine et Rurale du Pays de MIREPOIX, l'Opération Collective Urbaine de PAMIERS...

Parallèlement, ont été lancées plusieurs études : qualification de zones d'activités, analyse de l'offre commerciale des centres villes et bourgs centres, du Commerce non sédentaire de l'Ariège...

Il en va de même en matière de stratégie touristique : schémas de développement touristique ARIZE LEZE, ou PAYS DE FOIX VARILHES...

## Observation tourisme : ACTISCOPE ©

En 2011, la CCIT s'est équipée d'un outil de mesure basé sur l'activité économique destiné, dans un premier temps aux professionnels ariégeois de l'hôtellerie et de l'hôtellerie de plein air et dans un deuxième temps au secteur de la restauration. L'objectif est multiple :

- Améliorer la performance des opérateurs touristiques (gestion de l'entreprise, suivi d'indicateurs comme le CA, affiner la politique tarifaire, se comparer au panel de leur choix...),
- Conforter la CCIT dans sa mission d'appui aux entreprises (informations aux investisseurs, repreneurs, porteurs de projets et aux financeurs (banques,...), aide à l'analyse des dossiers.

## Dynamiser l'export

Au travers de réunions d'information telles "L'International, comment s'y prendre ?", des réponses sont apportées aux entreprises désireuses d'aborder les marchés étrangers. Le programme régional "ACCESSION EXPORT", promu par la CCIT de l'Ariège, a en outre permis à 47 PME régionales de se positionner dans ce domaine.

Présidé depuis 2010 par M. Alexander KRISTEN et rassemblant une vingtaine d'entreprises, le Club EXPORT présente pour sa part un bilan particulièrement dynamique, au travers de plusieurs réunions d'information sur des thèmes tels que les Douanes et de différents déplacements : visite du Port de BARCELONE, et d'entreprises ariégeoises telles CONTINENTAL ou TALC DE LUZENAC...

## Faciliter l'accès à l'information économique

Acteur incontournable en matière d'information économique, la CCIT de l'Ariège contribue par son site Internet, [www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr), qui a vu sa fréquentation se développer de manière significative, et ses différentes publications, à la connaissance du tissu économique du territoire, nécessaire aux décideurs économiques et politiques : revue de presse, note de conjoncture, données socio-économiques, portraits de territoire, chiffres clefs du département, diagnostics territoriaux et préconisations de pistes de développement économique...

Pour compléter cette connaissance, la Chambre a mis en place en 2011 un observatoire de l'appareil commercial sur les principaux pôles et sur le périmètre du SCOT de la Vallée de l'Ariège. En parte-



riat avec Ariège Expansion et la Direction des Territoires elle a également œuvré à l'élaboration d'une base de données des parcs d'activités du département...

## Connaître et anticiper les besoins en emploi formation

Au travers de son Institut de Formation Consulaire (IFCAP), la Chambre forme plus d'un millier de personnes par an, qu'il s'agisse de Chefs d'entreprises, de leurs salariés, de créateurs ou repreneurs d'entreprises, de jeunes et demandeurs d'emploi. En matière d'emploi et de ressources humaines, l'IFCAP met en adéquation les besoins des PME-PMI et les compétences de celles et ceux en quête de débouchés pour entrer, ou revenir, dans la vie active.

Depuis 2009, la Chambre s'est investie comme prestataire en bilans de compétences. Après avoir été habilitée par le FONGECIF, la CCIT de l'Ariège l'a été en 2011 par UNIFORMATION, OPCA couvrant le domaine de l'économie sociale (associations, coopératives ou mutuelles). La Chambre a été validée pour réaliser les Bilans de compétences des salariés des régions Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon du Groupe LA POSTE.

## Développer les circuits courts : scic ariège plateforme

Depuis ce Printemps 2011, notre Compagnie consulaire apporte en tant qu'administrateur son concours à cette démarche collective pour la constitution d'une Plateforme d'approvisionnement destinée à la restauration hors foyer en circuit court.

Cela s'inscrit dans le prolongement des actions que la Chambre déploie depuis plusieurs années pour promouvoir la filière amont /aval de production et de transformation locale, notamment dans le cadre de ses travaux autour des saveurs d'Ariège.

## clés Chiffres 2011

### TOURISME

- Routes touristiques Ariège-Pyrénées : une soixantaine d'audits en matière de développement durable.
- 116 entreprises enquêtées pour la mise à jour de notre Observatoire Hébergement touristique (Hôtellerie classique et de plein air).
- Rencontres du Commerce et du Tourisme : 350 participants

### INDUSTRIE - EXPORT

- Réunion d'information Crédit Impôt Recherche : 33 participants
- Permanences de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) : 24 rendez-vous (+ 50% par rapport à 2010).



# Nos actions en 2011 d'avril à juin...



## Favoriser la mise en œuvre d'infrastructures performantes

La CCIT de l'Ariège a continué ses **actions d'appui et de soutien au projet d'itinéraire E9**, en association avec différents partenaires départementaux et régionaux, pour voir **inscrire ce projet au sein du Schéma National des Infrastructures de Transport (SNIT)**. Des démarches ont également été engagées auprès des relais politiques et techniques pouvant aider à conforter le statut "d'itinéraire européen" de l'E9 dans le cadre de la révision de la politique européenne de transport.

Parallèlement, la Chambre est engagée depuis plusieurs années aux côtés des acteurs locaux publics et privés pour **faire aboutir les projets d'embranchement au fer et appuyer la création d'un Opérateur de Fret de Proximité**. Elle suit par ailleurs attentivement l'avancement du **projet de LGV Bordeaux-Toulouse** qui sera prolongée par la ligne Toulouse-Narbonne, pour améliorer la desserte de l'Ariège.

En matière de **desserte numérique du territoire**, enjeu de compétitivité majeur pour les entreprises, la CCIT de l'Ariège a engagé une démarche visant à repérer les éventuelles difficultés observées dans les entreprises en matière d'accès haut débit afin d'en faire part, le moment venu, aux autorités en responsabilité.

## Destination... international !

Le Forum d'ENTIORE, traditionnellement organisé sur ce thème par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région, la CCIT de TOULOUSE et les Chambres de Midi-Pyrénées, a attiré de nombreuses entreprises autour d'ateliers thématiques et rendez-vous personnalisés...

Cette manifestation fut suivie par la **9<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'export** qui a permis à la CCIT de l'Ariège d'inviter le célèbre économiste Elie COHEN pour une Conférence sur "L'International et la crise" avant la remise des Trophées "Meilleure entreprise primo-exportatrice" (ANTIDOTE SOLUTIONS à SAINTE-CROIX VOLVESTRE), "Meilleure entreprise exportatrice sur l'Europe" (FROMAGERIE FAUP à LORP SENTARAILLE), "Meilleure entreprise sur le grand Export" (Société ROCHET à PAMIERES), et "Prix spécial du Jury" (Société MAP à PAMIERES).

## Le printemps... de nos activités emploi formation !

Le 2<sup>ème</sup> Trimestre 2011 a vu éclore de **nombreuses manifestations en faveur de l'emploi, des ressources humaines et de la formation**. Dans le cadre des actions partenariales menées par la Maison Commune Emploi-Formation, notre Compagnie consulaire a été désignée, comme l'an passé, comme **Chef de file pour l'organisation du Printemps de l'emploi** organisé en Juin à l'espace OLIVIER CAROL de FOIX.

Avec les divers partenaires de ce Salon (DIRECCTE, Pôle emploi, UPAP, Chambres de Métiers et d'Agriculture...), l'objectif fut de faire connaî-

tre la réalité des métiers, des savoir-faire, ainsi que la diversité des entreprises et formations proposées.

A noter que la **signature en 2011 d'une Convention de coopération entre la Chambre et Pôle Emploi** permet de renforcer les pistes de collaboration entre ces deux structures : diagnostics partagés des besoins de recrutement des entreprises, actions en matière d'emploi, développement de la formation et de l'apprentissage, création et reprise d'entreprises...

## D'autres moments forts ont marqué ce Printemps 2011 :

- D'une part, le **Mercredi de l'Apprentissage**, qui, partant du principe que trois apprentis sur quatre trouvent un emploi à l'issue de leur formation, fut l'occasion pour de nombreux jeunes de s'informer et de rencontrer des entreprises, des formateurs, des alternants ou conseillers.
  - D'autre part, le **Forum Post BTS** qui, organisé avec les Lycées de FOIX, de PAMIERES, et le CETIA du Centre universitaire de FOIX (Université de TOULOUSE 2 Le MIRAIL) a permis à **plus de 200 jeunes BTS** du Département de participer à des tables rondes et de mieux connaître les possibilités de formation post BTS (Licences professionnelles, diplômes universitaires, Ecoles de Commerce...).
- Enfin, les **Trophées de l'Alternance 2011** qui, sous l'égide du MEDEF Midi-Pyrénées, de la CCI de Région et des CCI Territoriales, ont permis de primer deux entreprises ariégeoises particulièrement impliquées dans le domaine de l'alternance : La Société CENTURY 21 Patrimoine Concept de FOIX et le Groupe PEYROT AUTORAMA.

## Routes touristiques transfrontalières et management environnemental

Engager les prestataires touristiques vers une démarche Qualité et une gestion environnementale est apparue comme une des priorités du programme POCTEFA 2007-2013 "Routes touristiques ARIEGE-PYRENEES BERGUEDA et de ses partenaires : l'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Ariège, BERGUEDA INICIATIVES et la CCIT de l'Ariège. Dans ce cadre, celle-ci a réalisé **une série d'audits en matière de développement durable** dans l'ensemble des établissements d'hébergement et de restauration présents sur ces routes transfrontalières. A noter la réédition 2011-2012 de la plaquette des Routes de Découverte Economique

## clés Chiffres 2011

### INFO ÉCONOMIQUE

- Bourse de l'immobilier d'entreprise
  - 350 visites en moyenne par mois et près de 60% de nouveaux visiteurs.
  - Temps moyen des visites supérieur à 4 minutes
  - Plus de 200 offres en ligne dont 65 nouvelles offres déposées sur l'année
- Site INTERNET : 50 000 visites par an, 240 pages publiées et un temps moyen de visite de 6 minutes.

### EMPLOI FORMATION

- Printemps de l'Emploi : plus de 70 exposants, 825 visiteurs, une cinquantaine de Chefs d'entreprises.
- Forum Post BTS : plus de 200 jeunes BTS du Département participants aux tables rondes.
- Formation Professionnelle Continue : 1 000 stagiaires (dont 75% de Chefs d'entreprises et salariés), dont 245 stages organisés.

### DIPLÔME UNIVERSITAIRE

- "Responsable de site e-Commerce / e-Tourisme pour le développement économique et durable des territoires" (proposé par la Chambre en partenariat avec le CETIA de l'Université de TOULOUSE 2) : Accueil de la 2<sup>ème</sup> promotion (14 stagiaires).



## Accompagner les territoires dans leur développement

La CCIT de l'Ariège s'est impliquée en 2011 dans la mise en œuvre de différentes mesures en faveur de la **préservation et du développement du tissu industriel**, commercial et touristique de différents territoires (par exemple, dans le cadre des Plan de revitalisation du COUSERANS et du Pays d'OLMES).

Par ailleurs, notre Compagnie consulaire participe à l'**élaboration, la révision ou à la modification de nombre de documents d'urbanisme** pour faire valoir le point de vue du monde économique en la matière. Elle a notamment pris une part active dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale de la Vallée de l'Ariège.

## Améliorer la connaissance de l'offre d'accueil des entreprises

Outil de référence au plan départemental en matière d'immobilier et de foncier économique, la **Bourse de l'immobilier et du Foncier d'entreprise** est un outil de facilitation pour les porteurs de projets en recherche d'implantation ([www.boursimmo-entreprise09.fr](http://www.boursimmo-entreprise09.fr)).

En 2011, la CCIT a continué d'engager des moyens pour proposer un outil toujours plus adapté et de qualité et pour promouvoir ce service en ligne.

## Développement des aérodromes de l'Ariège

L'**Aérodrome de PAMIERS LES PUJOLS**, que gère la Chambre par mandat d'un Syndicat Mixte, emploie un responsable et deux agents AFIS. Elle dispose d'un piste de 1300 mètres, d'une vigie, de cinq hangars, et accueille, outre les activités du 1<sup>er</sup> RCP, celles d'associations comme le Centre Ecole de Parachutisme Sportif (CEPS), l'Aéroclub, ou le Club des Constructeurs amateurs, ainsi que des activités économiques basées comme la Société HELIBEARN qui propose des interventions hélicoptères sur des terrains difficiles d'accès. Un détachement aérien de la Gendarmerie est par ailleurs basé désormais de façon permanente sur la Plateforme.

La **signature en 2011 d'un code de bonnes pratiques** vise à concilier le développement de la plate-forme et les intérêts des riverains, une démarche ayant été parallèlement engagée pour une **révision du Plan d'Exposition au Bruit (PEB)** qui, adopté en Novembre 2011, vise à protéger les nouvelles populations susceptibles de se localiser à proximité de la Plateforme.

**Gestionnaire de l'aérodrome de SAINT-GIRONS ANTICHAN**, la CCIT de l'Ariège a souhaité engager une réflexion collective aux côtés des acteurs concernés, pour définir une **stratégie de redéploiement du site** qui contribue au développement de cette infrastructure et plus largement du COUSERANS en termes de création de valeur ajoutée, d'emplois et de notoriété. Cette action s'inscrit dans le cadre du **plan opérationnel de revitalisation de SAINT-GIRONS et du COUSERANS 2009-2013**.

## Diplôme universitaire e-commerce / e-tourisme

Destiné aux titulaires d'un BAC + 2 ou à toute personne justifiant d'une expérience d'au moins 5 ans dans les métiers du Commerce et /ou du Tourisme, le Diplôme universitaire "**Responsable de site e-Commerce / e-Tourisme** pour le développement économique et durable des territoires" est proposé par la Chambre depuis 2010 en partenariat avec le CETIA de l'Université de TOULOUSE 2. Accessible sous statut étudiant mais aussi en alternance sous contrat de professionnalisation, il permet aux entreprises ariégeoises de développer leur activité sur Internet.



## Il n'y a que des avantages à embaucher en alternance !

C'est en Septembre 2011 que la 14<sup>ème</sup> promotion de l'Institut de Formation en Alternance (IFA) de la Chambre a été accueillie à l'IFCAP. Cette promotion 2011 / 2013 compte aujourd'hui **50 alternants** au sein de nos **trois sections de BTS** (Assistant de gestion PME / PMI, Management des Unités Commerciales et Négociation Relation Client). Ce sont donc plus de 100 alternants qui suivent les cours au sein de notre IFA sur les deux années BTS.

## Portes ouvertes pour la semaine de l'industrie

A l'occasion de cet événement national, qui vise à valoriser l'industrie dans toutes ses facettes auprès du Grand public et des jeunes en recherche d'orientation ou d'insertion professionnelle, des entreprises ariégeoises avaient accepté d'ouvrir leurs portes, parmi lesquelles les Sociétés MAPAERO et SOTAP CAROL...

## Management environnemental : désormais incontournable

Dans ce domaine, les Chefs d'entreprises sont friands de retours d'expériences et expertises, proposés tant par notre Compagnie consulaire que par le **Club des Entreprises Pour le Développement Durable de l'Ariège** (CEPDDA) initié par notre CCIT et présidé par M. François LAFONT. Le Club a organisé en 2011 plusieurs réunions thématiques portant chacune sur l'un des piliers du développement durable (économie, social et environnemental) et plusieurs visites parmi lesquelles la Société MAPARO à PAMIERS.

## Chiffres clés 2011

### IFA

- 50 alternants (14<sup>ème</sup> promotion 2011 / 2013) au sein de nos trois sections de BTS (Assistant de gestion PME / PMI, Management des Unités Commerciales et Négociation Relation Client). Au total, plus de 100 alternants qui suivent les cours au sein de notre IFA sur les deux années BTS. Sur les trois dernières années, une moyenne de 84% des jeunes étaient intégrés au bout de six mois, dont la moitié dans l'entreprise où ils avaient effectué leur formation.

### CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

- Nombre d'Immatriculations au RCS : 341 dont  
Entreprises individuelles : 35% - Personnes morales : 65%
- Nombre de Modifications au RCS : 778 dont  
Entreprises individuelles : 17% - Personnes morales : 83%
- Nombre de Radiations au RCS : 215 dont  
Entreprises individuelles : 70% - Personnes morales : 30%

A noter que le solde entre les immatriculations et les radiations est négatif pour ce qui concerne les entreprises individuelles (- 30 unités) avec, toutefois à prendre en compte le phénomène des entreprises saisonnières, et positif pour ce qui concerne les personnes morales (+ 159).



## Rencontres du commerce et du tourisme

Pour sa 21<sup>ème</sup> édition, notre traditionnelle **Nuit du Commerce et du Tourisme** organisée en Octobre au Casino d'AX LES THERMES a été cette année précédée d'une manifestation exceptionnelle intitulée les Rencontres du Commerce et du Tourisme et de plusieurs temps forts :

- La déclinaison en Ariège de l'**Opération nationale PASSION COMMERCE** résultant de la volonté du Réseau consulaire, en partenariat avec l'Etat, d'apporter des éléments de réponse aux enjeux du Commerce et du Tourisme ariégeois, secteurs clés de notre économie qui, si on y intègre les Services, représentent les trois quarts des entreprises inscrites au RCS dans notre Département.
- Le lancement départemental de l'**opération nationale "Passport pour l'Economie Numérique"** et du dispositif régional **"TIC e-commerce : Midi-Pyrénées entreprises connectées"** soutenu financièrement par la Région, l'Etat/FNADT et le FEDER en partenariat avec l'ARDESI et les CYBERBASES. **Pendant deux ans, au travers d'ateliers délocalisés, sera ainsi facilitée l'appropriation par les entreprises des usages professionnels de l'informatique et d'Internet.**

Ces Rencontres du Commerce et du Tourisme furent aussi l'occasion de mettre l'accent sur **deux autres thématiques** :

- La **mise aux normes et la modernisation de nos établissements commerciaux et touristiques**, objectifs de nombreuses actions menées par la Chambre en partenariat avec des acteurs multiples parmi lesquels les Services de l'Etat dans des domaines tels l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, ou la sûreté...
- La **complémentarité Commerce / Tourisme sur les territoires** au travers notamment des OMPCA et plus précisément des formes de distribution, des équipements Centre Ville / Périphérie, des enjeux des mises aux normes / modernisation, de la professionnalisation / adaptation...

## Transmission reprise d'entreprise : il est capital d'anticiper...

Dans le cadre du **Plan Régional Création Reprise Transmission d'entreprise "Entreprendre Midi-Pyrénées"**, la CCIT de l'Ariège a organisé en Décembre 2011, avec succès, une journée sur ce thème majeur puisque dans notre Département, 40% des Chefs d'entreprises, tous secteurs confondus, ont plus de 50 ans, et la responsabilité de 46% de nos emplois, susceptibles de disparaître faute de repreneurs. Autour des techniciens de la Chambre, et en présence de nombreux Chefs d'entreprises, s'étaient mobilisés des partenaires tels l'Association des experts-comptables de l'Ariège, la Chambre des notaires, l'Ordre des Avocats, la Fédération des Banques ou encore l'Union régionale des SCOP.

L'occasion de promouvoir des **outils personnalisés** adaptés aux pro-

jets (Information, formation, financements, formalités, etc.), l'assurance d'un **accompagnement optimisé** en toute confidentialité et confiance, quels que soient la taille et l'activité de votre entreprise...

## Ax-les-Thermes au sommet de la qualité d'accueil !

La Chambre est depuis de nombreuses années aux côtés des professionnels du Tourisme dans le cadre de démarches Qualité, intégrant de nombreux outils : réunions d'information, formations (Ex, réforme des campings, bonnes pratiques d'hygiène en restauration, vente et organisation au restaurant...), ou encore audits en matière de développement durable...

**Illustration de cette stratégie** : une opération a été lancée par la Chambre en Décembre 2011, à la demande de la Station d'AX LES THERMES, visant à favoriser l'adaptation et le développement des entreprises des secteurs du Tourisme, des Services et du Commerce. Cela concernera l'organisation des locaux professionnels, les pratiques commerciales, la prise en compte de la satisfaction de la clientèle, et l'ensemble des parties communes de la station...

## Pour que vos formalités ne soient plus... qu'une formalité !

En 2011, la Chambre s'est efforcée de sensibiliser les entreprises à l'intérêt (simplicité, rapidité, sécurité...) que représentent les **déclarations en ligne**, pour certaines accessibles à partir de notre site Internet [www.ariège.cci.fr](http://www.ariège.cci.fr) dans de nombreux domaines :

- **Déclarations de création, de modification et de radiation** auprès du Registre du Commerce et des Sociétés, de l'INSEE, des Services fiscaux, des organismes sociaux via [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)
- **Dématérialisation des échanges** (Marchés publics, télé-procédures fiscales ou sociales...) en toute confiance via le Certificat de signature électronique CHAMBERSIGN [www.chambersign.fr](http://www.chambersign.fr)
- **Formalités à l'International** avec le dispositif GEFI, permettant de gérer en toute sécurité et simplicité depuis votre ordinateur vos demandes de certificats d'origine [www.formalites-export.com](http://www.formalites-export.com)

## clés Chiffres 2011

### CREATION REPRISE TRANSMISSION D'ENTREPRISES

- Près de 800 pré-accueils
- Près de 400 Conseils
- 350 participants aux dispositifs d'information et de formation
- Forte progression des 2 nouveaux outils d'aide à la transmission reprise :
  - Diag Evaluation : 8 réalisés contre 3 en 2010
  - Aide au Conseil Pré et Post Reprise : 26 réalisés contre 22 en 2010
- Maintien du volume des dossiers de financement Nacre et Ariège Initiative : 36
- CCI Suivi de jeune entreprise : 38 entreprises contre 30 en 2010
- NACRE : 45 porteurs de projet intégrés contre 30 en 2010

### TRANSMISSION D'ENTREPRISE

- Près de 40 pré diagnostics réalisés avec une montée en charge des PME
- Un volume d'activité constant avec plus de 50 annonces de cession diffusées dans ACT Contact
- Un atelier débat avec un taux de participation satisfaisant des professionnels conseils, des entreprises et des repreneurs

### VISITES D'ENTREPRISES 2011

- Près de 1500 visites d'entreprises pour environ 1100 entreprises visitées



## VIE DE L'ENTREPRISE

Au-delà des actions traditionnelles de la CCIT, un accent tout particulier sera porté sur la **prévention des difficultés d'entreprises** au travers de la relance d'un dispositif partenarial permettant une meilleure prise en compte et recherche de solutions pour les PME-PMI concernées.

La CCIT, ainsi que les deux autres compagnies consulaires (CMA et CA) ayant obtenu du Pôle Emploi l'animation du dispositif Evaluation Pré-alable à la Création d'Entreprise (EPCE), notre offre d'accompagnement et de soutien des demandeurs d'emploi et des porteurs de projets sera ainsi renforcée.

## COMMERCE, TOURISME ET TERRITOIRES

- **Favoriser la diffusion des usages professionnels de l'informatique et d'internet dans les TPE** : pour cela, la Chambre organisera des séances d'information GRATUITES dans ce domaine à MIREPOIX, PAMIERS, FOIX, SAINT-GIRONS.
- **Accompagner les professionnels dans la mise aux normes "Accessibilité Handicap"** (échéance au 1<sup>er</sup> Janvier 2015). Cette action s'illustrera par plusieurs Forums à FOIX / LAVELANET, MIREPOIX, PAMIERS, ST-GIRONS avec le Service Connaissance et Animations territoriales de la Direction Départementale des Territoires.
- **Développer la qualité de l'accueil** : la démarche collective engagée à AX-LES-THERMES en 2011 dans les secteurs du commerce et du tourisme sera déclinée sur d'autres pôles touristiques ariégeois.
- **Contribuer à l'équilibre de l'appareil commercial ariégeois** : le rôle de la CCIT consistera plus que jamais à aider à la prise de décision concernant l'encadrement du développement commercial ariégeois, en prenant appui sur l'Observatoire Départemental du Commerce et de la Consommation porté par la Chambre, notamment dans le cadre du Document d'Aménagement Commercial (DAC) et du SCOT de la vallée de l'Ariège.
- **Favoriser la professionnalisation des unions commerciales et groupements professionnels** pour les aider à se pérenniser.

## INDUSTRIE / INTERNATIONAL

- **Soutenir l'innovation** : La Chambre entend renforcer les mesures d'accompagnement en faveur des entreprises de production en matière d'innovation, en contribuant à les rapprocher des Centres de ressources techniques et Pôles de compétitivité régionaux. Par ailleurs, il s'agira de soutenir les entreprises de la sous-traitance aéronautique, pour leur permettre de tirer le meilleur profit de la dynamique observée sur le secteur et de la croissance des donneurs d'ordre.
- **Favoriser l'ouverture aux marchés internationaux** : La Chambre portera ses efforts sur l'accession à l'export et l'accompagnement des exportateurs confirmés au moyen du dispositif "Destination international".

## EMPLOI FORMATION

En 2012, les démarches et pistes de progrès porteront notamment :

- sur la **consolidation de son Institut de Formation en Alternance (IFA)** avec ses trois sections de BTS en apprentissage et en apportant des formations complémentaires en alternance, notamment en partenariat avec des universités toulousaines, comme actuellement avec celle de Toulouse 2 Le Mirail au travers du centre universitaire de Foix (CETIA) pour le DU responsable de sites "e-commerce et / ou e-tourisme" et prochainement avec Toulouse 1 Capitole sur une formation de l'IAE : licence professionnelle "gestionnaire de station de montagne",
- sur la **poursuite de l'activité POINT A** pour conseiller, informer et orienter les jeunes sur les domaines de l'alternance et proposer aux entreprises des candidats correspondants à des profils bien définis, en les

- accompagnant dans leurs démarches administratives (contrats),
- **sur des actions de communication** au travers de petits déjeuners mais aussi de "soirées de l'IFCAP" afin d'apporter le témoignage des professionnels et des entreprises auprès du grand public,
- **en ouvrant nos actions de formation dans un cadre régional** et en répondant au mieux aux attentes de nos entreprises, ainsi que des futurs créateurs ou repreneurs avec un effort plus particulier sur les domaines de la gestion, de l'entrepreneuriat et des ressources humaines,
- **en s'intégrant dans une action partenariale** (programme européen POCTEFA) avec un centre de formation catalan (Berga) et Ariège Expansion pour le développement des technologies de l'information et des communications et favoriser la mise en place de formations adaptées et les échanges de stagiaires et innover en ces domaines,
- **en renforçant toutes les actions relatives à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences** pour une meilleure gestion des ressources humaines, une plus grande anticipation des évolutions et des opérations liées aux divers territoires du département,
- **par une meilleure formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage** en leur offrant aussi la possibilité de valider ses compétences au travers des Certificats de Compétences en Entreprise (CCE).

## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- **ROUTE** : Il s'agit pour la Chambre de poursuivre les actions en faveur de l'E9 auprès des instances nationales et européennes. Mobilisation des acteurs locaux et régionaux autour du projet et poursuite des échanges avec les partenaires andorrans et catalans.
- **RAIL** : la CCIT assurera le suivi de la mise en œuvre des projets d'ITE en Ariège pour permettre le transport par le rail des produits lourds (talcs, granulats, métaux...) et contribuera au positionnement de notre Département en matière logistique.
- **AIR** (Projet de nouvel Aéroport Toulouse Ariège-Pyrénées) : La Chambre et ses partenaires continueront leurs actions de promotion et de fédération des acteurs locaux autour du projet pour dégager le plus large consensus et obtenir des autorités publiques concernées de procéder dans des délais raisonnables aux nécessaires réserves foncières.
- **DESERTE NUMERIQUE** : notre Compagnie consulaire encouragera les professionnels de l'Ariège concernés à utiliser les potentialités représentées par les usages professionnels très haut débit que permet cette desserte numérique départementale.

## INFORMATION ECONOMIQUE

La Chambre, entre autres objectifs, s'est fixée :

- La mise en ligne de la base de données des parcs d'activités de l'Ariège, en partenariat avec AREX et la DDT.
- La contribution à l'Observatoire du Tourisme partenarial en apportant les données économiques complémentaires fournies par ACTISCOPE sur les secteurs de l'Hôtellerie traditionnelle et l'Hôtellerie de plein air.

# TAXE D'APPRENTISSAGE 2012

**Chefs d'entreprises, grâce à vous,  
nous formons avec succès  
vos futurs collaborateurs...**

**EN VERSANT VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE  
A L'INSTITUT DE FORMATION EN ALTERNANCE  
(IFA)  
VOUS PARTICIPEZ  
AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE L'ARIEGE !**

**aussi, soutenez l'action  
de votre Chambre de Commerce et d'Industrie  
Territoriale en affectant votre taxe d'apprentissage**

**A L'INSTITUT DE FORMATION EN ALTERNANCE,  
POUR LES BTS, ASSISTANT DE GESTION PME-PMI,  
NEGOCIATION RELATION CLIENT,  
ET MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES...**

**AU POINT A,  
POUR L'INFORMATION ET L'ORIENTATION DES JEUNES.**



**RENSEIGNEMENTS :**  
**SANDRA VILLEN**  
**Tél. 05 61 02 03 41**  
**ou ifcap@ariege.cci.fr**